

**PROVINCE DE LUXEMBOURG – ARRONDISSEMENT DE MARCHE EN FAMENNE
COMMUNE DE NASSOGNE**

Du registre aux délibérations du Conseil Communal de cette commune, a été extrait ce qui suit :

SEANCE PUBLIQUE DU 15 MAI 2019

PRESENTS :

MM. Marc Quiryren, André Blaise, Marcel David, José Dock, Marie-Alice Pikel, Florence Arrestier, Vincent Peremans, Philippe Lefèbvre, Christine Breda, Véronique Burnotte, Bruno Huberty, Jean-François Culoï, Jérémy Collard, Lynda Profin, Johanna Colmant, Charline Kinet, Sophie Piérard Charles Quiryren	Bourgmestre – Président Echevins ; Présidente du CPAS Conseillers ; Directeur Général,
--	---

872.1 : Désignation de la C.C.L.G.F : Commission Consultative Locale de la Gestion de la Forêt et Règlement d'Ordre Intérieur.

Le Conseil Communal, en séance publique, après discussion,

Vu le code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et notamment l'article L1122-30 ;

Attendu qu'une nouvelle opération de développement rural a été lancée par la Commune en 2017 ;

Vu le décret du 11.04.2014 relatif au développement rural ;

Vu l'importance de la forêt dans la commune de Nassogne (au niveau économique, environnemental, patrimonial,.....) et la volonté d'initier une réflexion à intégrer dans la nouvelle opération de développement rural ;

Vu la délibération du Conseil communal en date du 27 avril 2017 sur la création d'une Commission Consultative Locale de la Gestion de la Forêt ;

Vu que les membres de l'ancienne Commission, mise en place le 10 novembre 2017, ont été sollicités pour connaître s'ils souhaitaient rester dans la nouvelle Commission

Vu le tableau récapitulatif des candidatures reçues, établi par l'Administration communale de Nassogne ;

Revu notre décision du 10 novembre 2017, arrêtant la composition de la Commission Consultative Locale de la Gestion et de la Forêt ;

Approuvé, à l'unanimité,

1. la composition de la Commission Consultative Locale de la Gestion de la Forêt de la manière suivante :

Représentants politiques:

Nom * Prénom	Adresse	
QUIRYNEN Marc	Rue Principale, 34	6953 AMBLY
BLAISE André	Rue Blanche Eau, 12	6950 NASSOGNE
CULOT Jean-François	Grand Rue 23	6951 BANDE
DUMONT Denis	Rue de Masbourg 47	6950 NASSOGNE
COLMANT Johanna	Rue de Lahaut 50	6950 NASSOGNE

Représentation citoyenne:

D'entériner les candidatures des citoyens déposés :

Nom * Prénom	Adresse	
BERTOUILLE Sabine	Rue des Clusères, 4	6950 NASSOGNE
CHARLET Olivier	Rue des Alliés, 56	6953 FORRIERES
CIMINO Renée	Rue Cocraimont, 9	6952 GRUNE

CUGNON Stéphane	Rue de Lesterny, 54/1	6953 FORRIERES
DAVID Albert	Rue de l'Aunée, 25	6953 FORRIERES
DEFECHE Andrée	Rue de Saint-Hubert, 37	6953 MASBOURG
EMBISE Olivier	Rue du Laveu, 5	6952 GRUNE
HEINEN MICKAEL	Rue de la Pépinette 9	6950 NASSOGNE
HENQUINET Didier	Rue des Champs, 24	6950 NASSOGNE
HERMAN Sébastien	Rue de Saint-Hubert, 35B	6953 MASBOURG
HEYMANS Eric	Rue des Clusères, 4	6950 NASSOGNE
LECOMTE Marie	Rue Léon Herman, 2	6953 MASBOURG
LINARD DE GUERTECHIN Simon	Rue de Marche, 42	6950 NASSOGNE
MALEVEZ Nicole	Rue de la Chavée, 27	6953 FORRIERES
MATHIEU Françoise	Rue de l'Aunée, 6	6953 FORRIERES
MULDERS Christian	Chemin Entre Deux Bancs, 8	6953 AMBLY
PIRLOT Philippe	Rue du Thier des Gattes, 9/A	6950 NASSOGNE
SALAMONE Angelo	Rue Blanche Eau, 13	6950 NASSOGNE
WEYDERS Alexandre	Rue de Lahaut, 73	6950 NASSOGNE
XHENSEVAL-BLANDIAUX Emmanuel	Rue de Lahaut, 80	6950 NASSOGNE

Conseiller technique: ABRAS Stéphane, Ingénieur, chef de cantonnement

2. Le Règlement d'Ordre Intérieur, tel qu'arrêté par le Conseil communal le 16 juin 2018.

Par le Conseil,

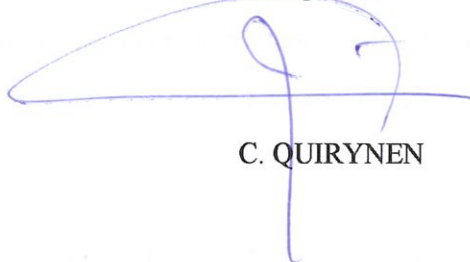
Le Directeur général
(s) C. QUIRYNEN

Le Bourgmestre
(s) M. QUIRYNEN

Pour expédition conforme :

Le Directeur général

Le Bourgmestre



C. QUIRYNEN



M. QUIRYNEN